

# Rapport mensuel des opérations financières

# 3

Entité vérifiée :

Ministère des Finances du Québec (MFQ)

# Mise en contexte

---

- Le rapport mensuel des opérations financières est l'un des documents du cycle budgétaire.
- Les objectifs poursuivis par le MFQ sont
  - d'effectuer un suivi et une reddition de comptes de la situation financière du gouvernement de façon plus régulière, particulièrement en ce qui concerne l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire
  - et d'accroître la transparence des finances publiques.
- Le rapport mensuel met en perspective mensuellement les résultats réels et les prévisions annuelles.
- Le Québec est la seule province canadienne à produire un rapport mensuellement, comme le recommande l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les autres provinces le font trimestriellement.

## Objectif global

- Évaluer dans quelle mesure le rapport mensuel permet à un utilisateur de faire, en cours d'année, un suivi éclairé quant à l'atteinte des prévisions du gouvernement.

## Nos travaux

- ont été réalisés principalement auprès du MFQ
- ont porté sur les années 2013-2014 et 2014-2015
- et se sont articulés autour de 3 axes
  - le processus de production du rapport
  - la qualité de l'information présentée
  - et le processus d'amélioration continue.

# Processus de production du rapport

---

- Plusieurs bonnes pratiques ont été recensées.
  - Les données mensuelles utilisées pour produire le rapport mensuel sont suffisamment représentatives, à l’exception des données des réseaux (voir la diapositive 8).
  - Les rôles et les responsabilités du MFQ en matière de reddition de comptes financières sont clairs et bien connus.
  - Des contrôles sont en place afin de détecter des erreurs ou des incohérences dans les données financières reçues.
- Des améliorations demeurent nécessaires afin de s’assurer d’un degré de fiabilité optimal des données.
  - Les entités doivent être davantage sensibilisées à l’importance de la qualité des données transmises.
  - Il n’y a pas de travaux a posteriori ni de comparaison des variations entre 2 mois consécutifs pour évaluer si celles-ci sont justifiées.

# Qualité de l'information

---

Une bonification du rapport mensuel est souhaitable sur le plan de la qualité et de la suffisance de l'information, afin d'accroître sa valeur.

Nous avons analysé l'information présentée dans le rapport mensuel

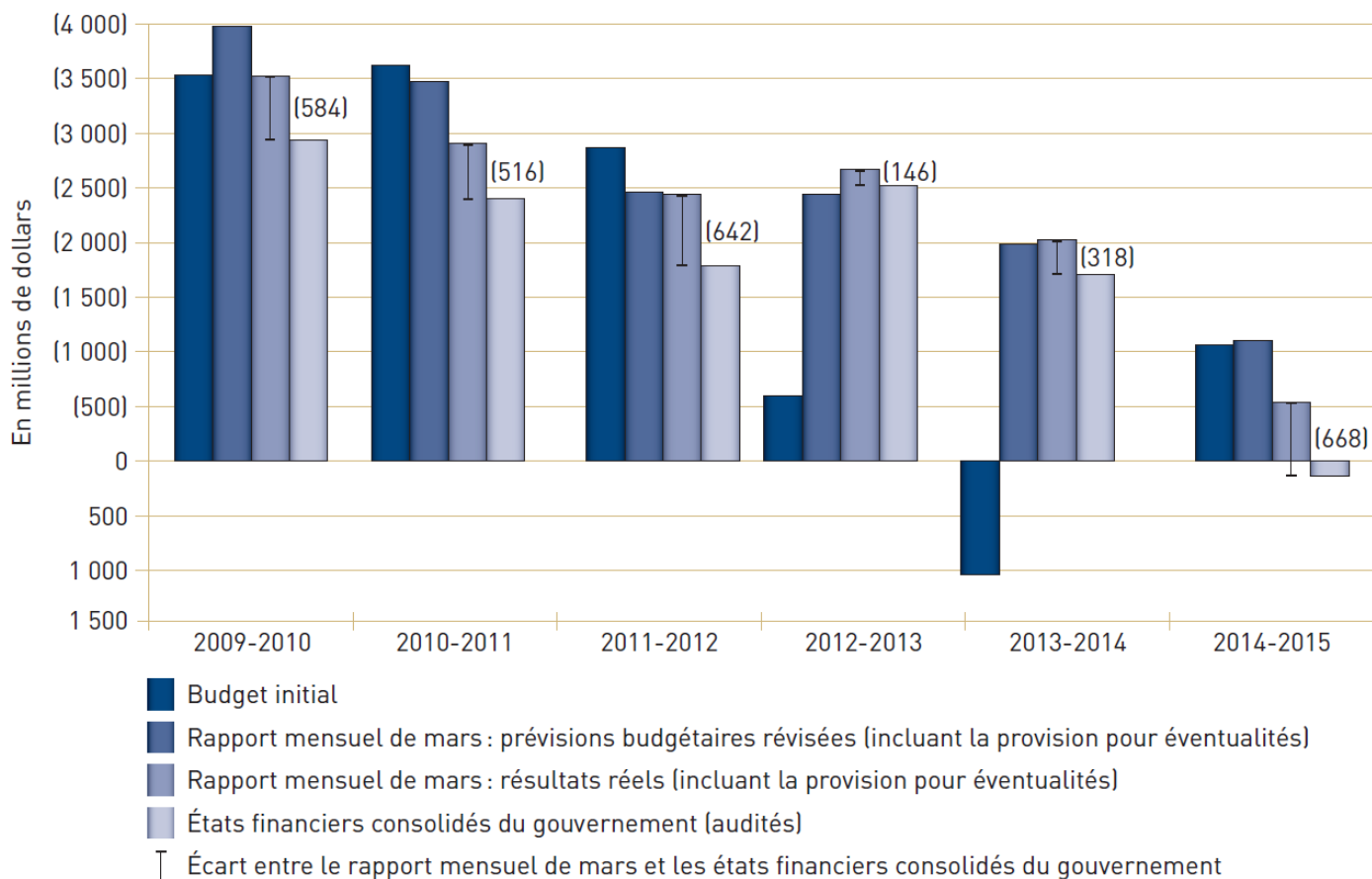
- en fonction des principales qualités fondamentales de l'information, soit la fiabilité, la comparabilité, la pertinence et la compréhensibilité
- en examinant les rapports périodiques d'autres administrations
  - 8 provinces canadiennes et le gouvernement fédéral
  - ainsi que l'Australie, la France, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et l'État de l'Ohio (États-Unis)
- et en considérant les meilleures pratiques en matière de transparence budgétaire publiées par l'OCDE.

# Fiabilité des données

- Plusieurs ajustements et estimations sont effectués en cours d'année par les entités et par le Contrôleur des finances.
- Il reste des ajustements significatifs qui sont pris en compte seulement en fin d'année.
  - Ceux-ci font varier de façon non négligeable le surplus ou le déficit et ont un impact sur le degré de fiabilité des données au fil des mois.
- Au cours des 6 dernières années financières, le déficit annuel présenté dans le rapport mensuel de mars a toujours été plus élevé que le déficit ou le surplus publié dans les états financiers consolidés du gouvernement.
  - Si l'on tient compte de la provision pour éventualités en sus du déficit annuel inclus dans le rapport mensuel, les écarts étaient de plus de 500 M\$ pour 4 de ces années.

# Fiabilité des données (suite)

**Figure 3** Surplus ou déficit, incluant la provision pour éventualités, selon différentes publications



Source : MFQ.

# Fiabilité des données (suite)

---

## Utilisation de données prévisionnelles

- Les résultats présentés dans le rapport mensuel ne sont pas constitués uniquement de données réelles.
- Pour le réseau de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux, des prévisions sont utilisées.
  - Les dépenses des réseaux se sont élevées à plus de 39 G\$ en 2014-2015, dont 33 G\$ financés par les revenus de transfert du gouvernement.
  - L'utilisation de prévisions ne permet pas d'évaluer si les résultats se réalisent comme prévu ni de s'assurer d'une bonne séparation des périodes, ce qui réduit la fiabilité des données.
- Des données réelles sont produites périodiquement par les réseaux, mais elles nécessitent des améliorations avant d'être utilisées.



# Fiabilité des données (suite)

## Ajustements de fin d'année et séparation des périodes

- Certains éléments décelés réduisent la fiabilité des données réelles ou complexifient l'évaluation du degré d'atteinte des prévisions.
  - Neuf ajustements de fin d'année en 2013-2014 et autant en 2014-2015 ont eu chacun une incidence de plus de 100 M\$ sur le résultat net du gouvernement.
  - Certains de ces ajustements sont pris en compte dans le rapport mensuel de mars, tandis que d'autres sont seulement considérés lors de la préparation des états financiers consolidés du gouvernement.
  - Ils représentent au total environ 2,2 G\$ en valeur absolue.
  - Puisque certains ajustements ont diminué le résultat net et que d'autres l'ont augmenté, leur effet a été moindre. Toutefois, en raison de leur importance, le ministère devrait examiner dans quelle mesure il est possible de les considérer plus tôt durant l'exercice.

## Fiabilité des données (suite)

---

### Provision pour éventualités

- Le MFQ a ajouté une provision pour éventualités dans les résultats réels présentés dans le rapport mensuel de mars
  - 150 M\$ en 2014-2015
  - et 300 M\$ annuellement de 2009-2010 à 2011-2012.
- Il s'agit d'une marge de prudence ajoutée par le MFQ pour pallier des dépenses imprévues ou des revenus plus bas que prévu.
- Cette provision a contribué à accentuer l'écart entre les résultats présentés dans le rapport mensuel de mars et ceux publiés dans les états financiers consolidés du gouvernement.

# Comparabilité de l'information

---

Les données publiées dans le rapport mensuel sont présentées sous une forme différente de celle utilisée dans les états financiers consolidés du gouvernement.

La méthode de consolidation utilisée diffère pour les établissements des réseaux, les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux (résultat net plutôt que consolidation ligne par ligne).

- Cela complique les comparaisons.
- Il n'est pas possible de connaître les revenus et les dépenses consolidés et d'apprécier le taux de croissance de ceux-ci.
  - Des revenus et des dépenses relativement semblables, soit de plus de 20 G\$ chacun, devraient être ajoutés aux revenus et aux dépenses budgétaires publiés dans le rapport mensuel pour que l'ensemble des revenus et des dépenses consolidés soit présenté.

# Comparabilité de l'information (suite)

---

- L'absence de certaines données comparatives dans le rapport mensuel diminue l'utilité de celui-ci.
  - Les prévisions ne sont pas présentées sur une période comparable aux résultats réels. Elles le sont uniquement sur une base annuelle.
  - Les prévisions ne sont révisées qu'à 2 reprises au cours de l'année plutôt que chaque fois qu'une modification importante survient.
  - Le budget initial n'est pas conservé lorsque des modifications sont apportées aux prévisions au cours de l'année financière.
- Il est donc difficile de prévoir l'atteinte ou non des prévisions.
- Plusieurs administrations examinées présentent de l'information additionnelle facilitant la comparabilité des données.

# Pertinence et compréhensibilité de l'information

---

- L'information fournie permet difficilement aux utilisateurs de tirer des conclusions adéquates sur le degré d'atteinte des prévisions et de comprendre les variations importantes dans le temps.
- Voici des exemples d'information manquante ou très peu présente
  - explications sur les variations significatives
  - limites ou incertitudes relativement à l'information présentée
  - mise à jour des facteurs économiques
  - illustration des données financières particulièrement pour montrer des tendances sur plusieurs années.
- Les administrations examinées présentent davantage d'information.

# Délai de publication

- Le délai moyen de publication du rapport mensuel est long, ce qui réduit l'utilité de celui-ci.
  - Au cours des 4 dernières années financières terminées, le délai moyen de publication du rapport mensuel a été d'environ 90 jours.
- Il s'agit d'un délai relativement long si on le compare à celui des rapports périodiques produits par les administrations examinées (de 11 à 74 jours).
- Il excède aussi les délais recommandés par différents organismes préconisant de bonnes pratiques ou énonçant des normes en matière de reddition de comptes périodique.
- Le Québec a signifié son intention de réduire son délai moyen à 78 jours en 2015-2016. Néanmoins, nous croyons que le délai devrait être ramené à 60 jours ou moins.

# Processus d'amélioration continue

---

- Le processus d'amélioration continue nécessite d'être renforcé afin que le rapport mensuel fournisse aux utilisateurs une information de gestion la plus utile et la plus pertinente possible.
- Les améliorations nécessaires concernent
  - l'évaluation périodique des besoins des utilisateurs
  - la vigie à l'égard des rapports périodiques des autres administrations
  - et l'évaluation globale de la fiabilité du rapport mensuel sur une base périodique.

## Commentaires de l'entité vérifiée

---

Nous avons formulé 6 recommandations.

- Le MFQ a adhéré à 5 d'entre elles.
- La recommandation à laquelle il n'a pas adhéré est celle qui concerne l'amélioration du degré de comparabilité de l'information publiée dans le rapport mensuel.